

ANNEXE A — Suite. — FABRIQUES EN ENTREPOT.

No. 23. — RAPPORT comparatif des fabriques en entrepôt

Restant en entrepôt de l'année dernière.				Mis en entrepôt.			Reçu d'autres divisions.	Années.
Vinaigre.	Spiritueux méthyliques.	Boissons domestiques.	Huile d'éclairage.	Vinaigre.	Spiritueux méthyliques.	Effets à \$1.20 par gal.	Vinaigre.	
Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	
64,769.11	2,442.74	5,814.76	47	681,631.00	115,283.49	60	6,862	1874
43,090.69	299.50	47	737,413.90	134,410.82	3,805	1875

DÉPARTEMENT DU REVENU DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, 31 juillet 1875.

pour les années expirées les 30 juin 1874 et 1875.

Droits perçus à la sortie de l'entrepôt.				Transporté à d'autres divisions.		Exporté.	Restant en entrepôt.			
Vinaigre.	Spiritueux méthyliques.	Boissons domestiques.	Droits.	Vinaigre.	Articles à \$1.20 p. gal.		Vinaigre.	Vinaigre.	Spiritueux méthyliques.	Boissons domestiques.
Galls.	Galls.	Galls.	\$ cts.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.	Galls.
698,038.42	117,726.23	5,515.26	39,480.95	6,862	60	5,271	43,090.69	299.50	47
679,003.40	133,335.05	{ 98.99 *47.00	*36,525.78	3,805 †898	4,593	96,010.19	1,075.77	200.51

* Huile d'éclairage. † Remis par ordre en Conseil.

1874. Total des droits perçus à la sortie de l'entrepôt et sur les licences,..... \$40,005.95
1875. do do do do 37,175.78

A. BRUNEL,
Commissaire.